

21 mai 2015

Le rythme de croissance des dépenses reste soutenu

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

A fin avril 2015, les remboursements de soins de ville cumulés sur les douze derniers mois évoluent de + 3,9% (contre +4,0 % à fin décembre 2014).

Cette dynamique résulte :

- d'une nette reprise des remboursements de médicaments depuis le second trimestre 2014 sous l'effet de la dispensation des nouveaux médicaments contre l'hépatite C,
- une évolution de l'accroissement des consommants qui repart à la hausse : +1,8% (+1,1% à fin 2014) en lien avec l'épidémie de grippe de ce début d'année 2015 dans la mesure où l'évolution de la population protégée est quasi stable: +0,6% (+0,5% à fin 2014)

LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES EN BAISSÉ

Les honoraires médicaux et dentaires progressent toujours à un rythme assez important +3,0% (+4,4 % à fin 2014).

La croissance de cet agrégat résulte principalement de la forte progression des remboursements de **généralistes** (+4,7%) engendrée par les versements de nouvelles rémunérations depuis fin 2013 (forfaits de médecin traitant et majoration pour personnes âgées). L'évolution des **consultations de généralistes** progressent de +2,3% (+1,0 % à fin 2014) en relation avec l'activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des spécialistes évoluent de +3,3 % (+3,8 % à fin 2014). Le moindre rythme d'évolution des actes techniques observé sur la période : +2,2% (+3,2% à fin 2014) résulte du ralentissement de ceux effectués en cliniques privées (-0,7%). *A contrario* ceux réalisés en cabinets libéraux restent dynamiques (+4,1%).

Les remboursements des **dentistes** reculent de 0,7%.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** constituent plus de la moitié des soins de ville. Hors Indemnités journalières maladie (IJ) et transports, elles augmentent de +5,0%.

La forte dynamique des remboursements de **médicaments** : +6,3 % (+3,7 % à fin 2014) résulte des remboursements liés à la rétrocession hospitalière : +69,4 %. Ceux-ci repartent nettement à la hausse sous l'effet des nouveaux médicaments contre l'hépatite C. Toutefois le fort rythme d'évolution de ces derniers tend à se stabiliser depuis le début de l'année. Hors rétrocession,

cette dépense est en recul de 0,2% (-0,1 % à fin 2014).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +4,5% (+4,2 % à fin 2014).

Les auxiliaires médicaux

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** reste très dynamique et s'établit à +4,3 % (+5,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste important pour les infirmières (+4,4%) et pour les masseurs-kinésithérapeutes (+4,3 %) en lien avec le dynamisme observé en termes de volume d'activité qui résulte principalement de la démographie de ces professions.

Les indemnités journalières

La progression des dépenses **d'indemnités journalières** ralentit très fortement +0,8 % (+4,5 % à fin 2014). Les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis le début de l'année 2015 sont en très net retrait -20,8 % (+20,8 % fin 2014) représentant 12,0% de la dépense (-2,8 points par rapport à fin 2014).

Les autres dépenses de soins de ville

Le faible rythme d'évolution des dépenses de **transports** s'atténue : +0,5 % (+1,7 % à fin 2014).

Les dépenses de **biologie** reculent -1,0 % (+0,6 % à fin 2014).

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS RESTENT GLOBALEMENT DYNAMIQUES

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +6,3 %. Cette évolution est impactée par un changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes qui s'est accompagné de modifications de périmètre sur la période (isolement tardif du FIR en 2013). Hors ces effets, l'évolution tendancielle serait plutôt de l'ordre de 3,0 à 4,0 %, en léger retrait sur le début d'année 2015 : -0,3%.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** sont en diminution de -1,0 % (-0,6 % fin 2014). Parmi ces dépenses, le poste principal, correspondant au champ de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO), recule de -1,5 % (+1,1 % fin 2014) en lien avec le très net recul des remboursements de séjours chirurgicaux (-2,2 %). Les dépenses relatives aux soins de suite et de réadaptation repartent à la hausse : +1,3 % (-2,3 % à fin 2014). S'agissant des dépenses de psychiatrie, la décroissance se ralentit : -3,6% (-6,1 % à fin 2014).

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +1,4 % (dont +0,8 % pour le secteur personnes âgées et +2,5 % pour le secteur personnes handicapées).

Tableau : les remboursements effectués à fin avril 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Données brutes avril 2015	Taux de croissance à fin avril 2015			
		ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾	PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 293,9	3,7%	3,9%	4,5%	4,5%
Honoraires médicaux et dentaires	412,4	2,8%	3,0%	4,7%	4,7%
Dont Généralistes	114,8	4,5%	4,7%	7,8%	7,8%
<i>dont consultations généralistes</i>	72,8	2,1%	2,3%	3,0%	3,0%
Dont Spécialistes	221,7	3,1%	3,3%	4,9%	4,9%
<i>dont consultations spécialistes</i>	42,8	0,6%	0,8%	1,1%	1,1%
<i>dont actes techniques</i>	153,4	2,0%	2,2%	2,8%	2,8%
Dont Dentistes	71,1	-0,9%	-0,7%	-0,8%	-0,8%
Prescriptions	740,9	4,8%	5,0%	5,7%	5,7%
Produits de santé	512,7	5,8%	6,0%	7,8%	7,8%
Médicaments	419,1	6,1%	6,3%	8,5%	8,5%
<i>officine</i>	350,2	-0,4%	-0,2%	-0,1%	-0,1%
<i>rétrocession</i>	68,9	69,0%	69,4%	91,4%	91,4%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	93,7	4,3%	4,5%	5,0%	5,0%
Auxiliaires médicaux	167,8	4,1%	4,3%	2,8%	2,8%
<i>dont infirmiers</i>	96,1	4,2%	4,4%	3,3%	3,3%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	59,2	4,1%	4,3%	2,5%	2,5%
Biologie	60,3	-1,2%	-1,0%	-2,7%	-2,7%
Autres prestations ⁽²⁾	59,8	0,3%	0,5%	1,4%	1,4%
Dont frais de transport des malades	58,6	0,3%	0,5%	1,2%	1,2%
Indemnités journalières maladie	82,8	0,8%	0,8%	-4,2%	-4,2%
Etablissements de santé ⁽³⁾	1 347,9	4,1%	4,1%	0,2%	0,2%
Etablissements sanitaires publics	889,4	6,3%	6,3%	-0,3%	-0,3%
Etablissements sanitaires privés	250,1	-1,2%	-1,0%	2,0%	2,0%
Dont ODMCO	203,5	-1,7%	-1,5%	-0,9%	-0,9%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	35,2	1,1%	1,3%	11,1%	11,1%
Dont OQN Psychiatrie	7,2	-3,8%	-3,6%	8,6%	8,6%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	208,3	1,4%	1,4%	0,4%	0,4%
Dont personnes âgées	132,4	0,8%	0,8%	0,3%	0,3%
Dont personnes handicapées	70,0	2,5%	2,5%	1,5%	1,5%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	46,5	0,9%	0,9%	2,1%	2,1%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	1,6	-9,5%	-9,5%	0,7%	0,7%
Total sur champ ONDAM	2 689,9	3,8%	3,9%	2,3%	2,3%
Prestations en espèces maternité et paternité	52,2	-1,2%	-1,2%	-3,8%	-3,8%

(1) Corrigé des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux

(2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2013 et 2014

Sources : RSI /DEEP/SARDE et DCF ; CNAMTS (dotations globales transmises par la CNAMTS)